

**Procès-Verbal du Comité De Direction (CDD)  
Polytech Nice Sophia  
Séance du 11 mai 2023 – 13h30 Salle A-371**

Nom, Prénom :	Fonction	PLENIER : 13
CAMINADA, Alexandre	Professeur, Directeur PNS	
AUDRA, Philippe	Professeur, Directeur dpt Génie de l'Eau (GE)	
BOULBE, Cédric	Maître de conférences, Directeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation (MAM)	X
CAILLAU, Jean-Baptiste	Professeur dpt Mathématiques Appliquée été Modélisation (MAM)	
CALLAGHAN, Delphine	Professeur, Directrice de la Communication et de la Vie Etudiante	
COHEN, Stéphanie	Responsable du service des finances	
COLLAVIZZA, Hélène	Maître de conférences, Directrice PeiP	X
D'ANGELO Yves	Professeur, Directeur laboratoire LJAD	
DANAIS, Patricia	Assistante de direction	
DEVAUX, Emilie	DAC PNS	X
FRANQUET, Erwin	Professeur, Directeur dpt Bâtiments (BAT)	X
GAETANO, Marc	Maître de conférences, Directeur des Relations Internationales	X
JACQUEMOD, Gilles	Directeur PolytechLab	
LITOVSKY, Igor	Professeur, Directeur des admissions	X
LORENZINI, Philippe	Professeur, Directeur des admissions	X
MACIA, Eric	Maître de conférences, Directeur dpt Génie Biologique (GB)	EN DISTANCIEL
MALLET, Frédéric	Professeur, Directeur laboratoire I3S	
MIRAMOND, Benoit	Professeur, Directeur de la Recherche	EN DISTANCIEL
MULLER, Fabrice	Professeur, Directeur dpt Ingénierie des Systèmes Electroniques (ISE), Directeur de la Qualité et amélioration continue	X
RISSO, Christine	Maître de conférences, Directrice des Etudes	X
SAUCE, Gerard	Professeur, Directeur des Relations Entreprises	EN DISTANCIEL
STARAJ, Robert	Professeur, Directeur du laboratoire LEAT	
STOLFI, Noëlle	Professeur PeiP	
TIGLI, Jean-Yves	Maître de conférences, Directeur dpt Sciences Informatiques	EN DISTANCIEL
TONIN, Cyril	Responsable SI	

## OUVERTURE DE SÉANCE – 13H30

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES EN CDD RESTREINT	ACTIONS	SUIVI																																
1	Validation du procès-Verbal de la séance du 27 avril 2023	Le Procès-Verbal de la séance du 27 avril 2023 est approuvé à l'unanimité par les membres.	<b>Emilie DEVAUX</b> : Déposer PV sur Intranet	<b>FAIT</b>																																
2	Répartition place Peip2 dans les spécialités	<p>Les membres ont pris connaissance du document intitulé « vœux PeiP 2 » qui leur avait été préalablement transmis. <b>Philippe LORENZINI</b>, rappelle qu'il y a pour la rentrée 2023, 97 places à pourvoir qui sont à répartir par spécialité.</p> <p>Il présente aux membres la répartition réalisée initialement et propose une première répartition (proposition 1). Après discussion, les membres conviennent de la répartition finale suivante :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Spécialités</th> <th>Proposition initiale</th> <th>Proposition 1</th> <th>Proposition finale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Bâtiments</b></td> <td>19</td> <td>21</td> <td>21</td> </tr> <tr> <td><b>Electronique</b></td> <td>14</td> <td>10</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td><b>Génie de l'eau</b></td> <td>4</td> <td>4</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td><b>Informatique</b></td> <td>26</td> <td>28</td> <td>28</td> </tr> <tr> <td><b>Mathématiques appliquées et Modélisation</b></td> <td>24</td> <td>24</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td><b>Robotique</b></td> <td>10</td> <td>10</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td><b>97</b></td> <td><b>97</b></td> <td><b>97</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>Les membres passent au vote afin d'entériner la répartition définitive des places disponibles en PeiP 2 pour la rentrée 2023 :</p>	Spécialités	Proposition initiale	Proposition 1	Proposition finale	<b>Bâtiments</b>	19	21	21	<b>Electronique</b>	14	10	12	<b>Génie de l'eau</b>	4	4	4	<b>Informatique</b>	26	28	28	<b>Mathématiques appliquées et Modélisation</b>	24	24	22	<b>Robotique</b>	10	10	10	<b>TOTAL</b>	<b>97</b>	<b>97</b>	<b>97</b>	<b>Philippe LORENZINI</b> : Faire remonter la répartition	<b>EN COURS</b>
Spécialités	Proposition initiale	Proposition 1	Proposition finale																																	
<b>Bâtiments</b>	19	21	21																																	
<b>Electronique</b>	14	10	12																																	
<b>Génie de l'eau</b>	4	4	4																																	
<b>Informatique</b>	26	28	28																																	
<b>Mathématiques appliquées et Modélisation</b>	24	24	22																																	
<b>Robotique</b>	10	10	10																																	
<b>TOTAL</b>	<b>97</b>	<b>97</b>	<b>97</b>																																	

			POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL												
			Membres CDD	12	0	1	13											
		La répartition finale est approuvée à l'unanimité.																
3	Validation définitive des semestres pédagogiques FISE 2023/2024 + date de rentrée FISE/FISA	<p><b>Christine RISSO</b>, remercie les membres pour avoir complété les éléments relatifs aux semestres pédagogiques FISE 2023/2024 sur le groupe TEAMS. Elle procède ensuite à un tour de table pour vérifier auprès des directeurs de département que toutes les informations figurant dans le calendrier partagé sont bien exactes.</p> <p><u>Commentaires des membres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il sera nécessaire de veiller à ce que la journée réservée au concours GEIPI (date à déterminer) soit entièrement banalisée et ce afin de permettre une gestion plus efficace de cet évènement.</li> </ul> <p>Les membres passent au vote afin d'entériner le calendrier pédagogique <b>FISE 2023/2024</b>.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>POUR</th> <th>CONTRE</th> <th>ABSTENTION</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Membres CDD</td> <td>13</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>13</td> </tr> </tbody> </table> <p>La calendrier pédagogique <b>FISE 2023/2024</b> est adopté à l'unanimité.</p>		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	Membres CDD	13	0	0	13					<p><b>Christine RISSO</b> : préparer une communication afin de diffuser le calendrier pédagogique FISE 2023/2024 + voir avec <b>Cyril TONIN</b> pour ouvrir HP afin de permettre la saisie des EDT.</p>	<b>A FAIRE</b>
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL														
Membres CDD	13	0	0	13														
4	Attribution de la licence Sciences et Technologies par équivalence aux élèves qui n'ont pas validé le quitus B1 d'anglais	<p><b>Christine RISSO</b>, rappelle que la validation de la 1<sup>ère</sup> année du cycle ingénieur (3A) avec autorisation à passer en année supérieure, permet d'obtenir par équivalence la Licence Sciences et Technologies d'Université Côte d'Azur, qui constitue un diplôme intermédiaire national dans le cadre de la formation. Or, conformément au RDE 2022-2023, les étudiants qui ne parviennent pas à atteindre le niveau B1 d'anglais à la fin de leur 1<sup>ère</sup> année du cycle ingénieur ne sont pas autorisés à passer en année supérieure, les rendant non éligibles pour l'obtention du diplôme de Licence par équivalence. Afin de remédier à cette situation, elle propose que tous les étudiants qui ont validé leur 1<sup>ère</sup> année du cycle ingénieur et passer le test de niveau d'anglais se voient attribuer la Licence Sciences et Technologies, indépendamment du résultat au test de niveau d'anglais.</p> <p><u>Commentaires des membres :</u></p>					<p><b>Christine RISSO</b> : préparer une communication afin de diffuser l'information</p>	<b>A FAIRE</b>										

		<p>- Qu'allons-nous faire pour les étudiants qui ne seront pas autorisés à passer en année supérieure pour la seule raison du niveau B1 d'anglais non acquis ? Réponse : Le cas des étudiants sera examiné et discuté en jury d'école.</p> <p>Les membres passent au vote :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>POUR</th> <th>CONTRE</th> <th>ABSTENTION</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Membres CDD</b></td> <td>12</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>12</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'attribution de la licence Sciences et Technologies d'Université Côte d'Azur par équivalence aux élèves qui n'ont pas validé le quitus B1 d'anglais est validée à l'unanimité.</p>		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	<b>Membres CDD</b>	12	0	0	12		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL										
<b>Membres CDD</b>	12	0	0	12										
5	Proposition de création d'une Commission Relations Internationales	<p><b>Marc GAETANO</b>, propose aux membres la création d'une Commission Relations Internationales qui aurait pour mission de coordonner l'ensemble des actions impliquant l'école dans les décisions relatives notamment à la mobilité, à la validation de l'expérience professionnelle qui nécessitent actuellement un traitement au cas par cas.</p> <p>Après discussion, les membres ne sont pas favorables à la création d'une telle instance, car les sujets évoqués sont actuellement traités soit par le Bureau des Relations Internationales (BRI), soit directement en jury d'école.</p> <p><b>Marc GAETANO</b> va se réunir avec son équipe pour affiner la mission et le mandat d'une telle Commission.</p>	<b>Marc GAETANO</b> : Faire le point avec le BRI	<b>A FAIRE</b>										
6	Ajustement de l'arbitrage de la DRH concernant les demandes de renouvellement des <u>contrats des personnels enseignants contractuels</u> pour 23/24	<p><b>Emilie DEVAUX</b> présente aux membres à l'aide du fichier Excel transmis préalablement à la séance, l'ajustement de l'arbitrage de la DRH concernant le renouvellement des enseignants contractuels.</p> <p>Elle informe qu'à partir de 2023/2024, l'Université a décidé de rendre <b>accessible aux enseignants contractuels le référentiel des équivalences horaires</b>. Ainsi, les enseignants contractuels pourront dorénavant inclure les heures de référentiel pour leurs missions pédagogiques et/ou administratives dans leur service, dans la limite des heures indiquées dans le référentiel.</p>												
7	Présentation du calendrier pour la	<b>Emilie DEVAUX</b> rappelle que la limite pour la transmission des demandes de création de postes d'enseignants contractuels (phase 2 de la campagne d'emplois) à la DRH est fixée au <b>1<sup>er</sup> juin 2023</b> .	<b>Emilie DEVAUX</b> : remonter le tableau (phase 2) à la	<b>A FAIRE</b>										

	campagne d'emplois contractuels, phase 2	Les responsables des départements doivent compléter le profil de recrutement ainsi qu'un argumentaire détaillé selon le modèle transmis par la DRH. Ces demandes doivent également faire l'objet d'une validation du département disciplinaire concerné.	DRH au plus tard, le 01/06/2023	
8	Lancement de la campagne d'emploi des personnels <u>enseignants-chercheurs et enseignants titulaires</u> + BIATSS 2024	<b>Emilie DEVAUX</b> annonce que la campagne d'emplois 2024 est lancée pour les enseignants chercheurs, enseignants titulaires et BIATSS.  Elle présente à l'aide d'un schéma les dates à retenir et précise qu'une rencontre sera organisée entre chaque responsable de département et la direction afin de discuter des besoins et préparer la remontée des éléments à la DRH.	<b>Emilie DEVAUX :</b> Transmettre EVENTO aux responsables de département.	<b>FAIT</b>
9	Proposition de visite de <u>Grasse Campus</u> avant l'été	<b>Erwin FRANQUET, Eric MACIA, Christine RISSO</b> , sont intéressés pour participer à la visite de Grasse CAMPUS.		
10	Divers – Tour de table	<b>Hélène COLLAVIZZA</b> , fait part de la lettre de soutien transmise hier par les collègues PRAG de l'école concernant la RIPEC et l'inégalité créée pour les personnels en statut PRAG/PRCE. Pour discuter de ce sujet de manière approfondie lors de la prochaine séance, les membres souhaitent obtenir en avant les textes relatifs à ces dispositions ainsi que la lettre de soutien.	<b>Emilie DEVAUX :</b> Communiquer avec les PRAG afin de préparer le dossier	<b>FAIT</b>
11	Levée de la séance	<b>Emilie DEVAUX</b> lève la séance à 16h03. Prochaine séance prévue, le <b>25 mai prochain à 13h30.</b>		